

C A N A D A

PROVINCE OF QUEBEC

EASTERN SHORES SCHOOL BOARD

The regular meeting of the Council of Commissioners of Eastern Shores School Board was held at the administrative offices of the Board situated at 40, rue Mountsorrel, New Carlisle, Quebec, on Tuesday, May 7, 2024 at the hour of 6:30 p.m. The following persons were present:

COMMISSIONERS: W. Gifford, Chair  
R. Mundle, Vice-Chair (online)  
M. O'Brien, (online)  
J. McWhirter, (online)  
S. Jerome, (online)  
K. Ward  
G. Hayes  
D. Hunt  
D. Bourgouin (online)  
K. Dickson (online)

PARENT COMMISSIONER: K. Mackenzie  
R. Di Tanna (online)  
R. Steward (online)  
J. Bizeau (online)

DIRECTOR GENERAL: D. Simoneau  
ASSISTANT DIRECTOR GENERAL: J. Bradbury; Assistant Director General  
and Director of Adult and Vocational  
Education (online)

OTHERS: M. Hayes-Dow; Director of Information Technology, School  
Organization and Transportation (online)  
D. Foltin; Director of Education Services (online)  
A. Dupuis; Director of Human Resources  
S. Ward; Director of Financial Services and Material Resources  
M. A Cooke; Administrative Manager (online).

ABSENT: M. E. Beaulieu, D. Gauthier

Mr. Gifford, Chair, called this regular meeting of the Council of Commissioners to order and welcomed everyone present.

1. **CONFLICT OF INTEREST**

No conflicts were declared at this time.

2. **OATH OF OFFICE – Sarah Thomas Jerome**

Commissioner Sarah Thomas Jerome, representing Ward 4, was sworn in on April 8, 2024 in the presence of the Secretary General, Denis Gauthier.

**3. APPROVAL OF AGENDA**

C24-05-124 It was moved by D. Hunt that the agenda for this Special meeting of the Council of Commissioners of Eastern Shores School Board be approved. CARRIED

**4. READING AND APPROVAL OF THE MINUTES**

**4.1 Reading of the minutes**

**4.1.1 March 26, 2024**

C24-05-125 It was moved by K. Mackenzie that whereas the minutes of the regular meeting of the Council of Commissioners of Eastern Shores School Board held on March 26, 2024, were circulated six hours prior to the meeting in accordance with article 170 of the Education Act, the Secretary General be excused from the reading of same. CARRIED

**4.1.2 May 1, 2024**

C24-05-126 It was moved by K. Ward that whereas the minutes of the special meeting of the Council of Commissioners of Eastern Shores School Board held on May 1, 2024, were circulated six hours prior to the meeting in accordance with article 170 of the Education Act, the Secretary General be excused from the reading of same. CARRIED

**4.2 Approval of the Minutes**

**4.2.1 March 26, 2024**

C24-05-127 It was moved by K. Dickson that the minutes of the regular meeting of the Council of Commissioners of Eastern Shores School Board held on March 26, 2024, be approved. CARRIED

**4.2.2 May 1, 2024**

C24-05-128 It was moved by K. Mackenzie that the minutes of the special meeting of the Council of Commissioners of Eastern Shores School Board held on March 26, 2024, be approved. CARRIED

**5. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES**

No Items

**6. CORRESPONDENCE**

No Items

**7. CHAIR'S REPORT**

No Items

**8. DIRECTOR GENERAL'S REPORT**

The Director General gave a verbal review of her report and invited Commissioners to ask questions.

9. **SPECIAL NEEDS ADVISORY COMMITTEE /CENTRAL PARENTS COMMITTEE**

9.1 **Special Needs Advisory Committee (SNAC)**

Parent Commissioner R. Di Tanna gave a presentation of the activities of the SNAC during the school year. PowerPoint presentation was received and placed on file.

9.2 **Central Parents Committee**

No items

10. **RESOLUTION ITEMS**

10.1 **Notice of motion: day, time and location of the meetings of the Executive Committee and Council of Commissioners.**

Notice of motion was given by Commissioner K. Ward to amend By-Law 8 to set the day, time, and location of the Council and Executive meetings for the 2024-2025 school year.

10.2 **Wakeham: Carrefour Renovation Contract**

**WHEREAS** a public call for tender was published on SEAO, reference number 1837220 on April 15, 2024;

**WHEREAS** four (4) bids were received by Eastern Shores School Board by the date and time specified in the call for tender;

**WHEREAS** Mathieu Fleury Architecte has verified all required documentation from all the bids received and concludes that all the tenders are conform;

**WHEREAS** after verification, Mathieu Fleury Architecte recommends that we retain the services of the lowest conform tender received from Renovation CM.;

C24-05-129

**IT WAS MOVED BY** Commissioner R. Mundle that the company Renovation CM. be awarded the contract for the project stated above in the amount of \$903,000.00 plus applicable taxes; and

**THAT** the Director General Denise Simoneau, be authorized to sign for and in the name of Eastern Shores School Board all associated documentation;

CARRIED

**10.3 Grosse Ile Renovation 2025 (exterior envelope): Engagement of professionals (selection committee recommendation)**

**CONSIDÉRANT** l'obligation faite à la CSES de procéder à un appel d'offres public, l'estimation par le MEQ pour les honoraires d'architectes étant supérieurs à 133 800\$;

**CONSIDÉRANT** également l'obligation de la CSES de former un comité de sélection d'au moins trois membres pour évaluer qualitativement les offres des firmes de professionnels;

**CONSIDÉRANT** par le fait même l'obligation de nommer une secrétaire dûment accréditée par le Secrétariat du Conseil du trésor pour ledit comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale de la CSES s'est bien conformé aux exigences ci-haut mentionnées en nommant trois membres dudit comité de sélection et une secrétaire dûment accréditée, et ce, avant la publication de l'Appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a fait préparer un *Avis d'appel d'offres* et un *Document d'appel d'offres* conformes aux exigences réglementaires applicables aux organismes publics en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a publié sur SÉAO, en date du 15 mars 2024, ledit Avis d'appel d'offres et ledit Document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** qu'une (1) firme d'architectes a présenté leurs offres de services pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet à la CSES à l'intérieur de la limite fixée, soit le 12 avril 2024 à 14:00;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse par la secrétaire du comité de sélection, en présence d'un témoin, la firme d'architecte a été jugée admissible et conforme;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse et de l'évaluation par chacun des trois membres du comité de sélection, celui-ci s'est réuni pour une séance de mise en commun dans le but d'attribuer une note faisant consensus sur les critères précisés dans le *Document d'appel d'offres*;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de sélection à la suite de son analyse de l'offre de service a procédé le 19 avril 2024 à l'établissement des notes faisant l'objet du consensus des 3 membres;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de cet exercice tenu à Québec, le 19 avril 2024, sous la coordination et les directives clairement exprimées de la secrétaire du comité de sélection, la firme d'architectes Proulx et Savard a obtenu la meilleure note, soit 86,8 %;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection recommande que soit retenue la firme d'architectes Proulx et Savard qui a obtenu le meilleur pointage à l'évaluation des offres et cela tel que consigné dans le rapport officiel de la secrétaire dudit comité.

C24-05-130

**IL EST PROPOSÉ** par K. Dickson que la CSES retienne les services des architectes Proulx et Savard dans le cadre des services requis pour la réfection de l'enveloppe extérieure et divers travaux extérieurs à l'école de Grosse-Île, puisque cette firme a obtenu le meilleur pointage selon la recommandation du Comité de sélection, le tout conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et à la réglementation qui en découle; et

**QU'en** conséquence la CSES autorise la directrice générale, Denise Simoneau, à signer tous les documents nécessaires pour ce faire.

ADOPTÉ

**10.4. New Richmond High School 2026 (Windows / Washrooms): Engagement of professionals (selection committee recommendation)**

**10.4.1 Résolution pour mandater une firme d'architecte**

**CONSIDÉRANT** l'obligation faite à la CSES de procéder à un appel d'offres public, l'estimation par le MEQ pour les honoraires d'architectes étant supérieure à 133 800\$;

**CONSIDÉRANT** également l'obligation de la CSES de former un comité de sélection d'au moins trois membres pour évaluer qualitativement les offres des firmes de professionnels;

**CONSIDÉRANT** par le fait même l'obligation de nommer une secrétaire dûment accréditée par le Secrétariat du Conseil du trésor pour ledit comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale de la CSES s'est bien conformé aux exigences ci-haut mentionnées en nommant trois membres dudit comité de sélection et une secrétaire dûment accréditée, et ce, avant la publication de l'Appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a fait préparer un *Avis d'appel d'offres* et un *Document d'appel d'offres* conformes aux exigences réglementaires applicables aux organismes publics en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a publié sur SÉAO, en date du 15 mars 2024, ledit Avis d'appel d'offres et ledit Document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** qu'une (1) firme d'architectes a présenté leur offre de services pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet à la CSES à l'intérieur de la limite fixée, soit le 12 avril 2024 à 14:00;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse par la secrétaire du comité de sélection, en présence d'un témoin, la firme d'architecte a été jugée admissible et conforme;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse et de l'évaluation par chacun des trois membres du comité de sélection, celui-ci s'est réuni pour une séance de mise en commun dans le but d'attribuer une note faisant consensus sur les critères précisés dans le *Document d'appel d'offres*;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de sélection à la suite de son analyse de l'offre de services a procédé le 19 avril 2024 à l'établissement des notes faisant l'objet du consensus des 3 membres;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de cet exercice tenu à Québec, le 19 avril 2024, sous la coordination et les directives clairement exprimées de la secrétaire du comité de sélection, la firme d'architectes Proulx et Savard a obtenu la meilleure note, soit 87,8 %;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection recommande que soit retenue la firme d'architectes Proulx et Savard qui a obtenu le meilleur pointage à l'évaluation des offres et cela tel que consigné dans le rapport officiel de la secrétaire dudit comité.

C24-05-131

**IL EST PROPOSÉ** par K. Mackenzie que la CSES retienne les services des architectes Proulx et Savard dans le cadre des services requis pour le remplacement de toutes les fenêtres et la réfection complète des blocs sanitaires à l'école New Richmond, puisque cette firme a obtenu le meilleur pointage selon la recommandation du Comité de sélection, le tout conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et à la réglementation qui en découle; et

**QU'**en conséquence la CSES autorise la directrice générale, Denise Simoneau, à signer tous les documents nécessaires pour ce faire.

ADOPTÉ

#### 10.4.2 Résolution pour mandater des firmes d'ingénierie

**CONSIDÉRANT** l'obligation faite à la CSES de procéder à un appel d'offres public, l'estimation par le MEQ pour les honoraires d'ingénieurs étant supérieure à 133 800\$;

**CONSIDÉRANT** également l'obligation de la CSES de former un comité de sélection d'au moins trois membres pour évaluer qualitativement les offres des firmes de professionnels;

**CONSIDÉRANT** par le fait même l'obligation de nommer une secrétaire dûment accréditée par le Secrétariat du Conseil du trésor pour ledit comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale de la CSES s'est bien conformé aux exigences ci-haut mentionnées en nommant trois membres dudit comité de sélection et une secrétaire dûment accréditée, et ce, avant la publication de l'Appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a fait préparer un *Avis d'appel d'offres* et un *Document d'appel d'offres* conformes aux exigences réglementaires applicables aux organismes publics en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a publié sur SÉAO, en date du 15 mars 2024, ledit Avis d'appel d'offres et ledit Document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) firmes d'ingénierie ont présenté leurs offres de services pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet à la CSES à l'intérieur de la limite fixée, soit le 12 avril 2024 à 14:00;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse par la secrétaire du comité de sélection, en présence d'un témoin, les firmes d'ingénierie ont été jugées admissibles et conformes;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse et de l'évaluation par chacun des trois membres du comité de sélection, celui-ci s'est réuni pour une séance de mise en commun dans le but d'attribuer à chacune des firmes une note faisant consensus sur les critères précisés dans le *Document d'appel d'offres*;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de sélection à la suite de son analyse des offres de services a procédé le 26 avril 2024 à l'établissement des notes faisant l'objet du consensus des 3 membres;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de cet exercice tenu à Québec, le 26 avril 2024, sous la coordination et les directives clairement exprimées de la secrétaire du comité de sélection, la firme d'ingénierie WSP a obtenu la meilleure note, soit 93.0 %;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection recommande que soit retenue la firme d'ingénierie WSP qui a obtenu le meilleur pointage à l'évaluation des offres et cela tel que consigné dans le rapport officiel de la secrétaire dudit comité.

C24-05-132

**IL EST PROPOSÉ** par K. Ward que la CSES retienne les services des ingénieurs WSP dans le cadre des services requis pour le remplacement de toutes les fenêtres et la réfection complète des blocs sanitaires à l'école New Richmond, puisque cette firme a obtenu le meilleur pointage selon la recommandation du Comité de sélection, le tout conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et à la réglementation qui en découle; et

**QU'**en conséquence la CSES autorise la directrice générale, Denise Simoneau, à signer tous les documents nécessaires pour ce faire.

ADOPTÉ

**10.5 Baie Comeau High School 2027 (Heating system): Engagement of professionals (selection committee recommendation)**

**CONSIDÉRANT** l'obligation faite à la CSES de procéder à un appel d'offres public, l'estimation par le MEQ pour les honoraires d'ingénieurs étant supérieure à 133 800\$;

**CONSIDÉRANT** également l'obligation de la CSES de former un comité de sélection d'au moins trois membres pour évaluer qualitativement les offres des firmes de professionnels;

**CONSIDÉRANT** par le fait même l'obligation de nommer une secrétaire dûment accréditée par le Secrétariat du Conseil du trésor pour ledit comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale de la CSES s'est bien conformé aux exigences ci-haut mentionnées en nommant trois membres dudit comité de sélection et une secrétaire dûment accréditée, et ce, avant la publication de l'Appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a fait préparer un *Avis d'appel d'offres* et un *Document d'appel d'offres* conformes aux exigences réglementaires applicables aux organismes publics en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics;

**CONSIDÉRANT** que la CSES a publié sur SÉAO, en date du 15 mars 2024, ledit Avis d'appel d'offres et ledit Document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes d'ingénierie ont présenté leurs offres de services pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet à la CSES à l'intérieur de la limite fixée, soit le 12 avril 2024 à 14:00;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse par la secrétaire du comité de sélection, en présence d'un témoin, les firmes d'ingénierie ont été jugées admissibles et conformes;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse et de l'évaluation par chacun des trois membres du comité de sélection, celui-ci s'est réuni pour une séance de mise en commun dans le but d'attribuer à chacune des firmes une note faisant consensus sur les critères précisés dans le Document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de sélection à la suite de son analyse des offres de services a procédé le 26 avril 2024 à l'établissement des notes faisant l'objet du consensus des 3 membres;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de cet exercice tenu à Québec, le 26 avril 2024, sous la coordination et les directives clairement exprimées de la secrétaire du comité de sélection, la firme d'ingénierie WSP a obtenu la meilleure note, soit 91.3 %;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection recommande que soit retenue la firme d'ingénierie WSP qui a obtenu le meilleur pointage à l'évaluation des offres et cela tel que consigné dans le rapport officiel de la secrétaire dudit comité.

C24-05-133

**IL EST PROPOSÉ** par G. Hayes que la CSES retienne les services des ingénieurs WSP dans le cadre des services requis pour le remplacement du système de chauffage à l'école Baie-Comeau High School, puisque cette firme a obtenu le meilleur pointage selon la recommandation du Comité de sélection, le tout conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et à la réglementation qui en découle; et

**QU'**en conséquence la CSES autorise la directrice générale, Denise Simoneau, à signer tous les documents nécessaires pour ce faire.

ADOPTÉ

**10.6 Commissioner Committees – Replacement of vacant position**

**WHEREAS** the Governance and Ethics Committee and Audit Committee have vacancies;

C24-05-134

**IT WAS MOVED BY** D. Hunt to appoint Sarah Thomas Jerome to the Governance and Ethics Committee and the Audit Committee for the remainder of the current mandate or November 3, 2024.

CARRIED

**11. QUESTION PERIOD**

No items

**12. DATES OF NEXT MEETING**

**June 18, 2024 (New Carlisle)**

- Executive: 9:00 a.m.
- Council: 9:15 a.m.

**13. VARIA**

Mr. Gifford informed Council that QESBA was invited to join the June meeting. He is awaiting confirmation of attendance.

Mr. Gifford also expressed his desire to have Council meet the principals during an in-person meeting, (September meeting in Fort-Prevel)

Commissioner Hunt inquired about Governing Boards, He was interested in knowing how they operate and who is in charge of forming them, etc. He also inquired about the trainings that are available for the Governing Boards. Both Kathy Mackenzie and Jane Bradbury were able to respond to his inquiries.

**14. ADJOURNMENT AT 7:16 P.M.**

C24-05-135

It was moved by K. Ward that, there being no further business, the meeting adjourns.

CARRIED

\_\_\_\_\_  
Secretary General

\_\_\_\_\_  
Chairperson